

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/09/2007 - Convocation du 19/09/2007
Compte rendu affiché le : 05/10/2007
Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	21

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMANN; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme DESVIGNES; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : M. BOUREZG (pouvoir à Mlle MILLET); M. POINT (pouvoir à M. GONDELAUD); M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

Absents excusés : Mme PERRIN; Mme BERRA; M. FORGET

Absents : M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

Objet : Prolongation C.E.L. 2007/2008

Le Contrat Educatif Local qui prévoit les activités en direction des 6/16 ans dans le temps périscolaire a été reconduit en 2006.

Les projets pour l'année scolaire 2007/2008 ont été validés par le comité local et départemental. La participation financière de l'Etat à ce titre s'élève à 17150 €, celle de l'ACSE à 3100 € et celle de la CAFAL devrait avoisiner 7700 €.

Le conseil municipal est donc invité à confirmer le prolongement du CEL et à adopter les modalités de participation financière décrites ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Contrat Educatif Local,
- CONSIDERANT l'intérêt d'assurer la prolongation dudit contrat pour l'année scolaire 2007/2008,
- **ACCEPTE de prolonger l'application du CEL pour l'année scolaire 2007/2008,**
- **ACCEPTE les dépenses prévues ci-jointes (annexe 1),**
- **ACCEPTE dans ce cadre, la participation financière de communes limitrophes (Genay, Curis au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Albigny, Fleurieu, Montanay) et par conséquent la possibilité pour les jeunes de ces communes de s'inscrire dans les ateliers du CEL de Neuville sur Saône au collège Jean Renoir,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et conventions relatifs au bon fonctionnement du dispositif.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 27 septembre 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 10/10/2007
Publication ou affichage du 10/10/2007
Paul LAFFLY,
Maire.